

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|   |                            |   |                                     |
|---|----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>LE GAROUSSI INC.   | Numéro de permis<br>340000 | Date d'inspection<br>Le 15 décembre 2022            |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Le Garoussi   |                            | Numéro de téléphone<br>(506) 858-0185               |                                     |
| Adresse<br>101 Gross Avenue Moncton NB E1C 7H3  |                            |   |                                     |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Sophie Powers  |                            | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives  | Règlement                  | Date limite pour être conforme                      | Date d'attestation de la conformité |
| 25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.  | 25(e)                      | 15 déc. 2022  | 15 déc. 2022                        |
| Commentaires : Le nom et le numéro de téléphone de la mentore en assurance de la qualité et de l'inspecteur n'étaient pas affichés dans l'établissement. Les informations pour contacter la mentore en assurance de la qualité et l'inspecteur doivent être affichées bien en vue dans l'établissement. La MAQ a laissé sa carte d'affaires ainsi que celle de l'inspecteur. La lacune est maintenant conforme. |                            |   |                                     |

|  |
|--|
| <p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Visite effectuée à la garderie pour une inspection de surveillance.<br/>Le ratio était respecté pendant la visite</p> <p>Pendant l'inspection de surveillance, j'ai examiné les dossiers du personnel et j'ai inséré les nouveaux membres du personnel dans le système. Tous les dossiers étaient en ordre. La mentore en assurance de la qualité a rappelé à une éducatrice que sa vérification du casier judiciaire et sa vérification auprès des personnes vulnérables expirent bientôt.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité a vérifié les cahiers de planifications des éducateurs. Sur ce, les activités quotidiennes sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts des enfants.</p> <p>Lors de ma visite, j'ai été en mesure d'observer le temps de la collation, la fabrication de boules de Noël et un bricolage de bas de Noël.</p> |
|--|

original signé par  
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 décembre 2022

Date

original signé par  
Natalie Michaud

Le 15 décembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date